



18 OCTOBRE 2025
NANCY

INSCRIVEZ-VOUS À LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AMYLOSE

PROGRAMME ET INFORMATIONS

09h00 - 16h30

Matinée : Conférence médicale & témoignages

Avec la participation de la Mairie de Nancy

L'amylose et les maladies rares, un enjeu de politique publique:

Eric Chenu, Président de la Fédération nationale de la mutualité française

Du diagnostic à la thérapeutique en passant par la génétique :

table ronde autour des différentes formes d'amylose (wtATTR, hATTR, AL)

Pr Olivier Huttin, Dr Antoine Fraix, Dr Caroline Jacquet, Dr Maud Michaud, CHU de Nancy

Actualités des amyloses rares - Pr Sophie Georgin-Lavialle, Hôpital Tenon, AP-HP

Enseignements de l'étude AMYLife - Emmanuel Jammes, Amyloidosis Alliance

La transmission de la maladie - Lionel Martinez, AFCA

Les défis de mener une vie professionnelle normale

Jérôme Savoye, Dr Bruno Armand, Dr Julien Mathias, Christophe Bouquet, AFCA

Pause méridienne: Déjeuner convivial

Après-midi : 4 ateliers thématiques (2 au choix)

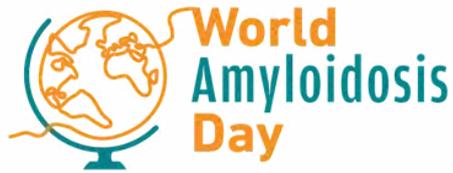
Innovations diagnostiques & thérapeutiques

Diététique

Droits sociaux et démarches administratives, avec Meryl Blanc, assistante sociale

Quels besoins d'information et d'accompagnement pour les patients ?

 **Domaine de l'Asnée - 11 rue de Laxou 54600 Villers-lès-Nancy**



INSCRIPTION À LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AMYLOSE

Via le formulaire papier ci-après ou directement en ligne flashant le QR code ci-dessous



NOM:

PRÉNOM:



JE M'INSCRIS:

- SEUL
 A LA CONFERENCE

- AVEC UN ACCOMPAGNANT
 AU DÉJEUNER

JE CHOISIS DEUX ATELIERS:

- À L'ATELIER « INNOVATIONS DIAGNOSTIQUES & THÉRAPEUTIQUES »
 À L'ATELIER « DIÉTÉTIQUE »
 À L'ATELIER « IMPACTS SUR LA VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE »
 À L'ATELIER « QUELS BESOINS D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PATIENTS ? »



PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : WWW.AMYLOSE.ASSO.FR - CONTACT@AMYLOSE.ASSO.FR - 07.55.65.14.86
RENVOI DE FORMULAIRE À : ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE L'AMYLOSE -13 RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'inscription au déjeuner est **obligatoire avant le 30 septembre 2025**.
Une **contribution aux frais de 10€ par personne** est demandée pour confirmer
l'inscription au déjeuner, à **envoyer par chèque à l'AFCA :**
13 rue Raymond Losserand 75014 Paris



Avec le soutien institutionnel de:

